

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### ORIGINES - Part I

Initiateur : COGEFI GESTION

ISIN : FR0013420783

www.cogefi.fr.

Adresse : 11, rue Auber, 75009 Paris

Appelez le +33 (0)1 40 06 02 22 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Cogefi Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Cogefi Gestion est agréée en France sous le numéro GP 97090 et réglementée par L'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'informations clés : 29/02/2024

**Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** : Fonds Commun de Placement (Ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

**Durée** : Le FCP a été créé le 29 juillet 2019 pour une durée de 99 ans.

**Objectifs** : L'objectif de gestion du Fonds est de surperformer l'indice iBOXX-Index EUR Liquid Sovereigns Total Return, calculé coupons réinvestis, sur un horizon de placement recommandé de 3 ans minimum.

Le FCP n'est pas indiciel, l'iBOXX-Index EUR Liquid Sovereigns Total Return ne constitue qu'un indicateur de comparaison à posteriori de la performance. Cet indice reflète la performance des dettes négociables libellées en euros (et des monnaies d'avant-euro) émises par les gouvernements de la zone euro. Afin de réaliser cet objectif, la politique de gestion du Fonds s'appuie sur un processus de gestion en 2 étapes :

- la gestion active du risque de taux, qui se décompose en gestion de la sensibilité et stratégies de courbe. La sensibilité globale du Fonds et la stratégie de courbe sont décidées en fonction des anticipations de marchés de l'équipe de gestion concernant respectivement l'évolution des taux d'intérêt et la déformation de la courbe des taux,
- la gestion active du risque de crédit, qui se décompose en :
  - une allocation de crédit qui dépend de l'analyse en valeur relative réalisée par l'équipe de gestion ;
  - une sélection des secteurs à partir des fondamentaux du secteur, des facteurs techniques et de la cherté relative des titres constituant le secteur ;
  - une sélection des valeurs selon une approche fondamentale et une approche en valeur relative qui met l'émetteur en perspective par rapport à sa catégorie de notation.

Cette approche fondamentale se concentre sur 2 stratégies :

- La stratégie de portage qui consiste à sélectionner des titres intéressants du point de vue risque/rendement et à les conserver tant que ce profil est maintenu. Cette stratégie dominante du portefeuille concernera l'ensemble des types d'actifs ; néanmoins une altération du profil risque/rendement pourra amener à céder ces titres avant leur maturité. Ce Fonds n'est donc pas un pur « Buy and hold ». Le gérant cherche ici, soit la stabilisation du profil d'investissement, soit le maintien du couple rendement/risque.
- La stratégie de conviction, qui consiste pour l'équipe de gestion à sélectionner des titres qu'elle considère comme disposant des meilleures perspectives en matière de crédit, d'un potentiel de resserrement d'écart de taux. Le gérant cherche ici, soit une évolution du profil d'investissement, soit une évolution du couple rendement/risque évolutif.

Le Fonds sera en permanence exposé à des titres de taux libellés en euros, de 80% à 100% de l'actif net, directement ou indirectement via l'utilisation d'instruments dérivés, d'instruments intégrant des dérivés simples et d'OPC. L'exposition globale du portefeuille aux marchés actions sera uniquement indirecte, par le biais des obligations convertibles et des OPC, et sera limitée à 10% de l'actif net.

La Société de Gestion recevra des recommandations d'investissement ou de désinvestissement de la part du Conseiller en Investissement. La Société de Gestion conserve toutefois l'entière discrétion sur le choix des actifs et les allocations réalisées au sein du FCP.

L'actif net du FCP pourra être investi :

- Jusqu'à 100% en obligations ou titres de créances en euros « sénior » ou « subordonnés », à taux fixes, variables et révisables, et de diverses maturités, émises par des sociétés du secteur public, du privé ou des états souverains. Les zones d'intervention sont les marchés des pays membres de l'OCDE et les marchés émergents (maximum 20% de l'actif net).

Concernant la notation des titres, les limites d'exposition seront les suivantes :

Minimum BBB- (Investment grade)	De 50% à 100% de l'actif net
De BB+ à D (High yield) et Non noté (Non rated)	0% à 50% de l'actif net

La notation retenue sera la plus élevée des trois agences (Standard and Poor's, Moody's ou Fitch), ou jugées équivalentes par la société de gestion. Cette dernière ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations des agences, mais peut en tenir compte dans sa propre analyse au même titre que d'autres éléments, afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs.

La fourchette de sensibilité du Fonds au taux d'intérêt global sera comprise entre 0 et 10.

L'univers d'investissement inclut les différentes catégories de dettes subordonnées qui présentent un profil de risque spécifique, différent de celui des obligations classiques.

- jusqu'à 10% maximum en parts ou actions d'OPCVM ou de FIA, de droit français ou européen, (gérés par Cogefi Gestion ou d'autres entités de gestion, y compris les sociétés liées), obligataires ou convertibles pour répondre à l'objectif de gestion, ou monétaires, au sens du Règlement MMF, pour gérer la trésorerie.

Le Fonds pourra avoir recours à des instruments dérivés simples (futurs et options) en vue de couvrir ou d'exposer le portefeuille au risque de taux, ou investir dans des titres intégrant des dérivés simples, dans un but de couverture ou d'exposition à une des classes d'actifs, dans la limite de 100% de l'actif net (dont 100% maximum en obligations callable/puttable et 20% maximum en obligations convertibles).

Le Fonds n'aura pas recours ni au Total Return Swaps (TRS) ni aux CoCos (Contingent Convertible Bonds).

Le Fonds ne présentera pas de risque de change.

Les sommes distribuables sont intégralement réinvesties.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse ouvré à Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France, avant 11 heures auprès de notre dépositaire, CACEIS BANK et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de bourse de Paris (J). L'attention des porteurs est attirée sur le fait que leur commercialisateur peut appliquer une heure limite antérieure à celle mentionnée ci-dessus.

Les porteurs peuvent obtenir toute information concernant le Fonds auprès de la société de gestion.

**Investisseur de détail visé** : Part réservée aux investisseurs de détail qui souscrivent par le biais d'un intermédiaire, d'un distributeur ou d'une plateforme, sélectionné(e) par la société de gestion avec lequel un accord a été signé, précisant qu'aucune rétrocession ne pourra être versée.

**Recommandation** : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Ce Fonds ne peut être souscrit par des US Persons ou assimilés.

**Dépositaire** : CACEIS BANK

**De plus amples informations sur l'OPCVM** : une copie du prospectus de l'OPCVM, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM, rédigés en français, visés à l'article 68, paragraphe 1, points b) et c), de la directive 2009/65/CE, sont disponibles en français et peuvent être obtenus sur simple demande auprès de : COGEFI GESTION - 11, rue Auber - 75009 Paris - 01.40.06.02.22 - E-mail : contact@cogefi.fr.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le FCP dans la classe de risque 2 sur 7 qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de COGEFI à vous payer en soit affectée.

Le Fonds se trouve dans la catégorie de risque/rendement indiquée ci-contre en raison de sa gestion diversifiée ayant pour objectif la recherche permanente du meilleur équilibre rendement/risque associé entre les marchés d'actions de la zone euro, les marchés obligataires et les marchés monétaires. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le Fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.

Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tension</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	7 440 €	7 930 €
	Rendement annuel moyen	-25,60%	-7,40%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	8 640 €	8 790 €
	Rendement annuel moyen	-13,60%	-4,20%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	10 150 €	10 400 €
	Rendement annuel moyen	1,50%	1,30%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b>	11 380 €	11 410 €
	Rendement annuel moyen	13,80%	4,50%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre septembre 2019 et septembre 2022.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre mai 2015 et mai 2018.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre février 2014 et février 2017.

## Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Nous avons supposé:

- 10 000 EUR sont investis
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	135 €	427 €
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	1,35%	1,36% chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,66% avant déduction des coûts et de 1,30% après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
<b>Coûts d'entrée</b>	0,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0 €
<b>Coûts de sortie</b>	0,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
<b>Coûts récurrents</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	1,13% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	113 €
<b>Coûts de transaction</b>	0,22% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	22 €
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 €

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 3 ANS**

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative au FCP, vous pouvez consulter votre conseiller ou contacter COGEFI GESTION :

- Soit par voie postale : COGEFI GESTION - 11, rue Auber - 75009 Paris.
- Soit directement via le site internet à l'adresse suivante : [www.cogefi.fr](http://www.cogefi.fr) ou [contact@cogefi.fr](mailto:contact@cogefi.fr).

## Autres informations pertinentes

Si, à la suite de votre réclamation, la réponse apportée ne vous convenait pas, vous pouvez également saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Cedex 02. Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée à toute personne qui en fait la demande à COGEFI GESTION - 11, rue Auber - 75009 Paris - +33 1 40 06 02 22.

Les informations sur les performances passées sont disponibles sur le site internet [www.cogefi.fr](http://www.cogefi.fr).

Une copie du prospectus de l'OPCVM, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de COGEFI GESTION - 11, rue Auber - 75009 Paris - [www.cogefi.fr](http://www.cogefi.fr).